

Message de la Garde côtière canadienne et de la Ville de Saguenay

Saguenay, le lundi 4 mars 2024 – La Ville de Saguenay, à la demande de la Garde côtière canadienne, transmet les photos jointes à ce communiqué. La municipalité et les gardes-côtes rappellent que s'installer à proximité de, ou pire, dans, la zone navigable pour pêcher est extrêmement dangereux.

Considérant les conditions météorologiques qui prévalent cette semaine, la situation varie de jour en jour. Le niveau de risque d'une journée donnée, n'est pas forcément le même que celui du lendemain. De plus, la circulation des navires a un impact plus grand que plus tôt dans la saison. La glace est friable et des fissures sur plusieurs centaines de mètres peuvent se créer très rapidement.

Les pêcheurs qui se rendent sur la baie des Ha ! Ha ! le font à leurs risques et périls et la municipalité réitère son appel à la plus grande prudence. Rappelons que six interventions d'urgence ont été menées par le Service de sécurité incendie de Saguenay sur les glaces depuis le début de la saison.

Crédit photos (voir en annexe) : Garde côtière canadienne.

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)







-30-